



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 121619

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement de l'enseignement du japonais en France. En effet, alors que l'on peut assister à un grand intérêt pour l'enseignement de la langue française à travers le Japon, la réciprocité ne semble pas être diffusée et possible sur notre territoire national. Et ce, alors même que des débouchés professionnels seraient ouverts à de jeunes diplômés qui pourraient parler, voire seulement comprendre le japonais. Cette question est une préoccupation pour de nombreuses entreprises françaises ou japonaises qui sont confrontées à ce déficit de formation qui paraît chronique. Il pourrait être utile et intéressant de lancer une étude sur ce problème et d'envisager les moyens d'y répondre dans les dix années qui viennent. Il souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121619

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3239